COMMISSION « HDV 2025»

Du 07 décembre 2017

PARTICIPANTS:

(Statut: R=Rapporteur, P = Présent, A= Absent excusé, NE=Absent non excusé)

Nom	Statut	Nom	Statut
Membres de la Commission			
M. Gault	P	Mme Dooreman	P
M. Piazzini	NE	M. Budieu	P
Mme Constant	P	M. Starke	NE
M. Christ	NE	Mme Maruani	A
Mme Benassayag	NE	M. Deforge	P
Autres participants			
M. Maria (Responsable de site)	P	M. Delagrange (Conseil de Surveillance)	P
M. Babey (Conseil de Surveillance)	P	M. Pierrot (Conseil de surveillance)	A

ORDRE DU JOUR

- Pré-étude du poste de garde

STATUT DES ACTIONS DE LA PRECEDENTE REUNION:

Numéro	Sujet / Commentaires	Personne Responsable	Date limite	Statut
1	Faire part des avis de la commission HDV 2025 aux différentes commissions concernées	F. MARIA		FAIT
2	Prendre contact avec des commerçants pour la création d'un mini marché (produits frais ? vins ?) au Village	H. BABEY N. DOOREMAN M. CONSTANT		FAIT
3	Reprendre contact avec d'autres banques concernant la possibilité d'installer un DAB dans le domaine.	H. BABEY		A FAIRE
4	Présenter aux représentants les budgets d'études pour les différents points vus par cette commission	F. MARIA		FAIT
5	Contacter le cabinet GRAMMATICVO pour plus d'info sur la voirie	F. MARIA		A FAIRE

1bis, Allée du Ponson, 06270 - VILLENEUVE LOUBET. ☎ : 04 93 20 11 22 - Fax : 04 92 02 79 61
Email : asip@wanadoo.fr Site internet : http://asip-hautsdevaugrenier.com

PRE ETUDE DU POSTE DE GARDE

Comme convenu lors de la réunion précédente, une première ébauche de cahier des charges, préparée par le responsable de site et le Conseil de surveillance, est présentée aux membres de la commission. Sa lecture en est faite afin de recueillir l'avis et les suggestions des membres de la commission.

Concernant la « conciergerie », la commission demande à M. Maria de se renseigner auprès du cabinet GRAMMATICO à qui appartiennent les locaux au Village qui servaient de bureau à l'ASLP.

Concernant l'idée d'un DAB, la commission demande à M. Maria de préparer un courrier à adresser aux différentes banques afin de sonder leur intérêt à en installer un dans le domaine, éventuellement au poste de garde pour une meilleure sécurité.

L'agrandissement de l'abribus est à ajouter parmi les améliorations souhaitées.

M. GAULT se propose d'organiser une entrevue avec M. COLLIN et Mme VOUTE afin de connaitre en amont les possibilités d'extension sur cette zone.

Il paraît nécessaire de créer une troisième voie en entrée et une deuxième voie en sortie pour faciliter la circulation sur ces axes.

D'une manière générale, les coûts engendrés par ces projets de rénovation du domaine font s'interroger certains membres de la commission. Il est alors expliqué que la cession du réseau d'eau à la commune engendrera une baisse de charges substantielle, laquelle permettra, tout en diminuant légèrement les charges, de renforcer nos investissements pour l'avenir du domaine et le maintien d'une attractivité foncière.

PJ : ébauche de cahier des charges mise à jour à l'issue de la présente réunion

ACTIONS DE LA REUNION Du 7 décembre 2017:

Numéro	Sujet / Commentaires	Personne Responsable	Date limite	Statut
1	Contacter le cabinet GRAMMATICO concernant les locaux commerciaux disponibles du Village	F. MARIA		
2	Préparer courrier aux banques pour la création d'un DAB	CDS F. MARIA		
3	Organiser l'entretien en mairie avec M. COLLIN.	F. MARIA		

DATE DE LA PROCHAINE REUNION : à définir

Pour l'ASLP
BORNE et DELAUNAY, Directeur

Frédéric MARIA
Responsable de site

1bis, Allée du Ponson, 06270 - VILLENEUVE LOUBET. ☎ : 04 93 20 11 22 - Fax : 04 92 02 79 61
Email : aslp@wanadoo.fr Site internet : http://aslp-hautsdevaugrenier.com